



castorama

*Voir modalités sur www.syntilor-xylophone-saturateur.fr

Du 01 avril au
31 mai 2025

JUSQU'À

15 €
REMBOURSÉS*

POUR L'ACHAT DE 2 POTS
OU 5 € POUR L'ACHAT DE 1 POT




FABRIQUÉ EN FRANCE

POUR BÉNÉFICIER DE VOTRE REMBOURSEMENT DE 5 OU 15 EUROS

Du 01/04/2025 au 31/05/2025, exclusivement dans les magasins Castorama participants à l'offre et sur le site internet Castorama, Syntilor vous rembourse 5€ pour un pot de la gamme Lasure Xylodhone 5L+20% ou Saturateur Ultra Protect 5L+20% OU 15€ pour l'achat simultané de deux pots ou plus de Lasure Xylodhone 5L+20% ou Saturateur Ultra Protect 5L+20%. 15 € étant le maximum remboursé. **Offre limitée aux 1 000 premiers participants.**

1 **Achetez entre le 01/04/2025 et le 31/05/2025** (date du ticket de caisse ou facture faisant foi) au moins un pot de la gamme Lasure Xylodhone 5L+20% ou Saturateur Ultra Protect 5L+20%, dans les points de vente Castorama ayant relayés l'opération et sur le site internet <https://www.castorama.fr/>.

2 **Rendez-vous impérativement sur le site www.syntilor-xylodhone-saturateur.fr** au plus tard le 15/06/2025 minuit inclus :

Remplissez intégralement le formulaire d'inscription en indiquant vos coordonnées complètes et vos coordonnées bancaires (IBAN et BIC présents sur votre RIB).

Déclarez vos achats en sélectionnant la date d'achat, les références achetées, ainsi que le point de vente d'achat.

Téléchargez en ligne une photo au format JPEG ou PDF



complète et lisible de l'original de votre ticket de caisse entier où apparaissent et sont entourés la date et l'enseigne d'achat, les libellés et le prix de vos produits. Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.

3 Vous recevrez **votre remboursement**, par virement bancaire uniquement, sous 6 à 8 semaines environ à compter de la réception de votre dossier complet et de sa validation conforme. **Un email de confirmation de réception de la demande de remboursement vous sera envoyé.** Si vous n'avez pas reçu ce mail dans l'heure qui suit votre inscription, vérifiez dans les courriers indésirables de votre boîte mail. Les dossiers sans inscription préalable via le site **www.syntilor-xylodhone-saturateur.fr** ne seront pas pris en compte. Veillez à bien respecter les délais d'inscription et d'envoi du dossier et à fournir tous les documents demandés. Offre non cumulable, réservée aux **particuliers** résidents et ayant un compte bancaire domicilié en France et limitée à une demande de remboursement par foyer (**même nom, même adresse, même email, même IBAN/BIC**), hors personnel de la société organisatrice. L'achat des deux produits, doit être simultané et doit figurer sur le même ticket de caisse.

*Offre valable exclusivement dans les points de vente participants à l'opération en France Métropolitaine, Corse comprise et sur le site internet <https://www.castorama.fr/>. Toute demande illisible, incomplète, erronée, manifestement frauduleuse ou ne respectant pas les modalités énoncées ci-dessus ou inscription après le 15/06/2025 minuit sera considéré comme non conforme. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires, afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre. Pour toute information ou question relative au suivi de votre dossier, contactez-nous par mail en écrivant à **service.consommateur@take-off.fr**, en précisant dans l'objet de votre mail le numéro de l'opération (XXXX). **Toute réclamation effectuée après le 30/07/2025 ne sera plus prise en compte.** Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant dpo@take-off.fr.